

# L'Observatoire Economique et Social

## Note de conjoncture n°55

### SYNTHESE

#### CONJONCTURE AGRICOLE

Evolution annuelle	2019		2020		
	T3	T4	T1	T2	
Prix des produits agricoles à la production (IPPAP)	- 0,2 %	- 0,5 %	+ 0,8 %	+ 0,7 %	<p><b>Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, les prix des produits agricoles poursuivent leur croissance tandis que le cours des moyens de production recule pour le 3<sup>e</sup> trimestre consécutif.</b></p> <p>Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, les cours des vins chutent de 2,8 %, affectés par une diminution des ventes en raison de la pandémie de Covid-19. Les prix des céréales progressent de 2,5 % dans un contexte de demande internationale dynamique.</p> <p>Le cours des animaux baisse de 2,2 %. Dans l'ensemble, les prix des productions animales pâtissent d'une consommation insuffisante.</p> <p>Les cours des fruits et légumes progressent de 17,8 % en raison d'une offre insuffisante et d'une demande ferme. Le recul des prix des moyens de production agricole se poursuit (- 2,5 %). Le repli des prix des engrais et de l'énergie s'accroît sur un an (- 4,7 % et - 19,8 %).</p> <p>Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, l'effet ciseau s'apprécie, il progresse de 3,3 % sur un an.</p> <p>En cumul de janvier à juin 2020, l'excédent agroalimentaire se réduit sous l'effet d'une baisse des exportations (- 4,4 %, soit près d'1,4 Md€) plus importante que celle des importations (- 2,3 %, soit - 640 M€).</p>
Prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)	+ 0,7 %	- 0,8 %	- 0,9 %	- 2,5 %	
Effet ciseau (Rapport IPPAP/IPAMPA)	- 0,9 %	+ 0,3 %	+ 1,7 %	+ 3,3 %	
Solde des échanges agroalimentaires	+16,2 %	+ 4,0 %	+ 4,5 %	- 50,8 %	

#### ECONOMIE DE LA SANTE

**Fin mai 2020, les remboursements de soins de ville en date de soins hors IJ ATMP diminuent de 1,3 % sur un an au régime agricole, après + 0,8 % à fin février.**

Fin mai 2020, le nombre de patients au régime des salariés agricoles progresse de 0,7 % sur un an, après 1,9 % fin mars. Au régime des non-salariés agricoles, le nombre de patients baisse de 3,6 %, après un recul de 3,0 % fin mars. Le ralentissement de la croissance des patients salariés et l'accroissement du recul des patients non-salariés s'expliquent par la crise pandémique du Covid-19 et les mesures de confinement ayant entraîné une baisse ou un report des soins non urgents.

Marqués par les mesures sanitaires prises dans le cadre de la crise sanitaire, les remboursements de soins de ville en date de soins enregistrent un net coup d'arrêt à partir de mars 2020. Ils ralentissent à 2,0 % à fin mai 2020 au régime des salariés (après + 3,7 % à fin mars) tandis que leur baisse s'accroît à - 4,3 % chez les non-salariés (après - 2,3 % à fin mars).

Fin mai 2020, les remboursements annuels des soins en cliniques en date de soins sont également impactés par la crise sanitaire. Ils reculent de 2,8 % chez les salariés (après une croissance de 2,2 % fin mars) et de 7,9 % dans le régime des non-salariés (après - 3,3 % fin mars).

Evolution annuelle		2019		2020	
		T3	T4	T1	Fin mai
Nombre de patients	Salariés	+ 1,9 %	+ 2,3 %	+ 1,9 %	+ 0,7 %
	Non-salariés	- 3,4 %	- 3,2 %	- 3,0 %	- 3,6 %
Remboursement de soins de ville hors IJ ATMP (*)	Salariés	+ 2,6 %	+ 3,1 %	+ 3,7 %	+ 2,0 %
	Non-salariés	- 2,3 %	- 1,9 %	- 2,3 %	- 4,3 %
Remboursement de soins en cliniques (*)	Salariés	+ 3,6 %	+ 4,2 %	+ 2,2 %	- 2,8 %
	Non-salariés	- 1,6 %	- 0,8 %	- 3,3 %	- 7,9 %

(\*) Données en date de soins corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières

## ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES (ATMP)

		Evolution trimestrielle		2019		2020	
				T3	T4	T1	T2
<p><b>Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le nombre d'ATMP avec arrêt baisse fortement au régime agricole.</b></p> <p>Au régime des salariés agricoles, après deux trimestres de hausses consécutives en fin d'année 2019, le nombre d'ATMP avec arrêt recule fortement au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> trimestre 2020. Au régime des non-salariés, le nombre d'ATMP diminue de 52,0 % par rapport au trimestre précédent.</p> <p>Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le nombre de jours indemnisés fléchit tant chez les salariés (- 9,6 %) que chez les non-salariés agricoles (- 43,1 %).</p> <p>Ces évolutions sont consécutives à la crise sanitaire sans que l'on puisse distinguer toutefois la part liée à la baisse réelle de l'activité des non-salariés agricoles de celle liée à un effet de gestion au sein des caisses de la MSA.</p>		Nombre d'accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles avec arrêt	Salariés	+ 1,6 %	+12,6%	-14,4 %	-27,9 %
			Non-salariés	+ 5,5 %	+ 1,0 %	+ 6,6 %	- 52,0%
		Nombre de jours indemnisés	Salariés	+ 4,2 %	+ 3,8 %	- 1,0 %	- 9,6 %
			Non-salariés	+ 1,9 %	+ 1,6 %	+ 4,9 %	- 43,1%

## REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE, PRIME D'ACTIVITE

Evolution trimestrielle		2019		2020		
		T3	T4	T1	T2	
Nombre d'allocataires du revenu de solidarité active	Salariés	- 2,6 %	+ 3,6 %	+ 5,4 %	+ 5,4 %	<p><b>Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le nombre d'allocataires de la prime d'activité progresse de 3,7 % au régime agricole après un recul de 0,4 % au trimestre précédent.</b></p> <p>Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le nombre de familles bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) progresse de 5,4 % au régime des salariés agricoles. La croissance des effectifs se poursuit pour le cinquième trimestre consécutif au régime des non-salariés (+ 4,5 %).</p> <p>Le 2<sup>e</sup> trimestre 2020 est marqué par la hausse du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité au régime des salariés (+ 4,6 % après - 0,7 % en mars 2020). La croissance des effectifs au régime des non-salariés agricoles s'amplifie (+ 1,7 % après + 0,2 % au trimestre précédent). Ces évolutions résultent des mesures prises par le gouvernement relatives au maintien du paiement des prestations aux allocataires entre le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Ces mesures entraînent le maintien des allocataires en fin de droits.</p>
	Non-salariés	+ 3,4 %	+ 4,7 %	+ 7,2 %	+ 4,5 %	
Nombre d'allocataires de la prime d'activité	Salariés	+ 3,1 %	+ 1,8 %	- 0,7 %	+ 4,6 %	
	Non-salariés	+ 1,2 %	+ 1,5 %	+ 0,2 %	+ 1,7 %	

## RETRAITE

Evolution trimestrielle		2019		2020			
		T3	T4	T1	T2		
<p><b>Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, la baisse des effectifs de retraités salariés et non-salariés s'accroît par rapport au trimestre précédent.</b></p> <p>Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le recul des effectifs pensionnés au régime des salariés agricoles s'élève à 0,7 % après s'être stabilisés au 4<sup>e</sup> trimestre 2019. Le montant moyen des retraites pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres est stable.</p> <p>Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, 1,28 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles, un effectif en baisse de 1,1 % sur trois mois. Ce recul traduit un nombre de décès près de deux fois supérieur aux attributions de droits à la retraite.</p>		Nombre de retraités	Salariés	- 0,6 %	+ 0,0 %	- 0,4 %	- 0,7 %
Non-salariés	- 0,8 %		- 0,5 %	- 0,6 %	- 1,1 %		
Montant annuel moyen des pensions (carrière >150 trimestres)	Salariés	+ 0,1 %	+ 0,1 %	+ 0,7 %	+ 0,1 %		
	Non-salariés	+ 0,2 %	+ 0,1 %	+ 1,2 %	+ 0,1 %		

## CONJONCTURE - DONNEES DETAILLEES

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 2 <sup>e</sup> trimestre 2020 .....	3
Les installations en 2019 .....	4
Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville à fin mai 2020.....	5
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin mai 2020 .....	6
Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin mai 2020 .....	8
Accidents du travail et maladies professionnelles des salariés agricoles au 2 <sup>e</sup> trimestre 2020.....	9
Accidents du travail et maladies professionnelles des non-salariés agricoles au 2 <sup>e</sup> trimestre 2020 .....	10
Famille : Revenu de solidarité active et prime d'activité au 2 <sup>e</sup> trimestre 2020.....	11
Retraite : Effectifs retraités et montant des pensions au 2 <sup>e</sup> trimestre 2020 .....	12

## Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 2<sup>e</sup> trimestre 2020

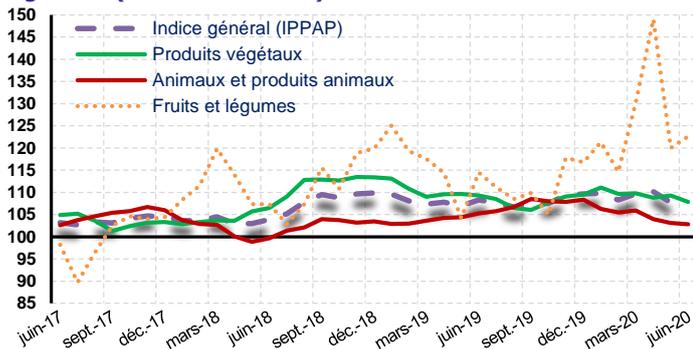
Suite à la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le gouvernement a mis en place un plan de soutien économique immédiat. Ce plan d'urgence prévoit des mesures d'aides accessibles aux entreprises agricoles. Plus spécifiquement, certaines filières bénéficient d'un programme de soutien particulier (notamment la filière viticole, les professionnels du transport maritime et de la pêche, les centres équestres, les établissements horticoles).

### Progression des prix des produits agricoles

Après un décrochage dès février 2020 au moment des premiers effets de la crise sanitaire sur les marchés des matières premières, les prix des produits agricoles perçus par les agriculteurs s'orientent à la hausse au 1<sup>er</sup> trimestre (+ 0,8 %) puis au second trimestre 2020 (+ 0,7 %).

Sur un an, les cours des **produits végétaux** et des **animaux** reculent (respectivement - 0,8 % et - 2,2 %) tandis que les prix des **fruits et légumes** bondissent de 17,6 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

### Graphique 1 : Prix à la production des principaux produits agricoles (base 100 en 2015)



Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, les prix des **vins** chutent (- 2,8 %), affectés par une diminution des ventes en raison de la pandémie de Covid-19. Les prix des **céréales** progressent de 2,5 % dans un contexte de réduction des surfaces cultivables (- 5,1 % sur un an), de demande internationale dynamique conjuguée à des conditions climatiques défavorables (pluies automnales et sécheresse printanière).

Tableau 1 : Prix agricoles à la production

Evolution en % sur un an	Pond. Indice	2018	2019	2019 T3	2019 T4	2020 T1	2020 T2
<b>Indice général brut</b>	<b>100%</b>	<b>+ 2,1</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>- 0,2</b>	<b>- 0,5</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 0,7</b>
Vins	20,0%	+ 5,1	- 5,2	- 6,0	- 4,2	+ 0,1	- 2,8
Céréales	15,2%	+ 10,6	- 2,3	- 15,4	- 11,6	- 3,1	+ 2,5
Lait	14,6%	+ 0,9	+ 3,7	+ 3,3	+ 1,8	+ 1,2	- 1,6
Gros bovins	11,2%	- 0,5	- 0,3	- 1,4	- 1,6	- 2,5	- 3,0
Volailles	5,7%	- 0,3	+ 2,7	+ 2,9	- 0,2	- 2,0	- 1,1
Porcins	4,9%	- 11,8	+ 21,9	+ 27,0	+ 38,0	+ 24,0	- 2,3
Légumes frais	4,5%	+ 8,2	+ 7,2	+ 5,8	- 4,2	+ 0,1	+ 20,9
Oléagineux	4,0%	- 7,1	+ 5,2	+ 3,9	+ 7,3	+ 7,6	+ 2,0
Fruits frais	3,2%	+ 12,3	- 5,9	- 6,2	- 3,7	+ 0,5	+ 16,7
Œufs	1,6%	- 3,4	- 5,2	+ 16,2	- 1,0	+ 3,1	+ 15,0

Source : Agreste

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le cours des **animaux** recule de 2,2 %. Les cours des **gros bovins** plongent de 3,0 % dans un contexte de baisse de la consommation (- 4,8 %). Les prix des **porcins** se replient de 2,3 % après cinq trimestres de hausses successives en raison d'une offre européenne abondante et du recul de la consommation française (- 1,8 % sur un an).

Le cours du **lait** chute de 1,6 % suite au ralentissement de la demande mondiale en produits laitiers. Au 1<sup>er</sup> semestre 2020, la collecte de lait demeure supérieure à celle de 2019 (+ 0,9 %).

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, les prix des **légumes frais** bondissent de 20,9 %. La progression des cours des **fruits frais** s'accroît (+ 16,7 %) sur fond d'offre insuffisante (importations réduites en raison de la pandémie de Covid-19) et d'une demande soutenue.

### Coûts de production en baisse

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le recul des prix des **moyens de production agricole** s'accroît (- 2,5 % après - 0,9 %).

Les prix d'achat des **biens et services de consommation courante** reculent plus fortement qu'au trimestre précédent (- 3,6 % après - 1,6 %). La baisse des cours des **engrais** s'accroît (- 4,7 %), de même que celle de **l'énergie** (- 19,8 %) sous l'effet du recul du prix du pétrole. Le cours du Brent se situe à 26,7 € / baril, une moyenne trimestrielle en baisse de 56,4 % sur un an (- 17,8 % au trimestre précédent) suite à la crise sanitaire provoquée par le Covid-19.

Les prix des **aliments pour animaux** ne reculent que très légèrement ce trimestre (- 0,3 %).

Graphique 2 : Prix d'achat des intrants (base 100 en 2015)

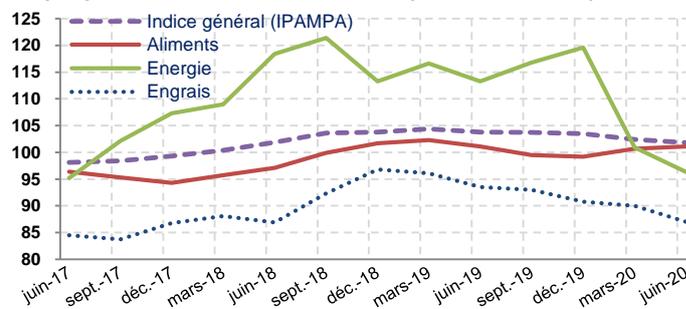


Tableau 2 : Echanges agroalimentaires

Cumul de janv à juin En millions d'euros	Exportations		Importations		Solde			Evolution
	2019	2020	2019	2020	2019	2020		
<b>Produits agric et alim.</b>	<b>32 211</b>	<b>30 786</b>	<b>28 440</b>	<b>27 800</b>	<b>3 771</b>	<b>2 986</b>	<b>- 785</b>	<b>-20,8%</b>
<b>Produits bruts</b>	<b>8 408</b>	<b>8 830</b>	<b>7 206</b>	<b>7 444</b>	<b>1 202</b>	<b>1 386</b>	<b>+ 184</b>	<b>15,3%</b>
dont céréales	4 481	5 061	859	1 012	3 622	4 049	+ 427	11,8%
dont légumes	1 430	1 416	1 974	2 047	- 544	- 631	- 87	-16,0%
dont fruits	804	794	3 107	3 255	- 2 303	- 2 461	- 158	-6,9%
<b>Produits transformés</b>	<b>23 803</b>	<b>21 956</b>	<b>21 234</b>	<b>20 356</b>	<b>2 569</b>	<b>1 600</b>	<b>- 969</b>	<b>-37,7%</b>
dont boissons	8 209	6 469	1 897	1 692	6 312	4 777	- 1 535	-24,3%
dont produits laitiers	3 340	3 384	2 104	1 920	1 236	1 464	+ 228	18,4%
dont viandes	2 161	2 068	2 882	2 668	- 721	- 600	+ 121	16,8%
dont prod. fruits, légumes	1 136	1 121	2 900	2 797	- 1 764	- 1 676	+ 88	5,0%

Source : Agreste

### Progression du solde des échanges agroalimentaires

En cumul de janvier à juin 2020, l'excédent agroalimentaire français s'établit à près de 3 milliards d'euros, soit un niveau inférieur de 785 millions d'euros au cumul de janvier à juin 2019. Le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est excédentaire (+ 184 millions d'euros) sous l'effet de la hausse des exportations de **céréales** (+ 12,9 %). Le solde commercial en **produits transformés - encore excédentaire** - est inférieur de 969 millions d'euros à celui de 2019. Il est tiré à la baisse par le recul marqué des ventes de **boissons** dont le solde déficitaire s'élève à 1,53 milliard d'euros.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2020, la crise sanitaire mondiale du Covid-19 entraîne une réduction de l'excédent agroalimentaire, sous l'effet d'une baisse des exportations (- 4,4 %, soit près d'1,4 Md€) plus importante que celle des importations (- 2,3 %, soit - 640 M€).

## Les installations en 2019

### Les installations d'exploitants agricoles reculent de 3,7 % sur un an

En 2019, l'effectif des jeunes chefs d'exploitation installés âgés de 40 ans et moins (éligibles au dispositif d'aides à l'installation) s'élève à 9 155 personnes, en baisse de 4,4 %. Ces jeunes installés représentent 68,3 % des nouveaux installés.

Les installations tardives ne résultant pas d'un transfert entre époux (3 501 personnes) sont en légère hausse (+ 0,8 %) et représentent désormais 26,1 % des installations réalisées (après 24,9 % en 2018).

Les installations tardives résultant d'un transfert entre époux (750 personnes) sont en nette régression (- 14,1 %), elles ne représentent toutefois que 5,6 % des installations.

Tableau 1 : Installations en 2019

	Jeunes installés (moins de 40 ans)	Installés tardifs hors transfert entre époux	Installés tardifs avec transfert entre époux
<b>Nombre</b>	9 155	3 501	750
<b>Poids relatif</b>	68 %	26 %	6 %
<b>Proportion de femmes</b>	30 %	53 %	89 %
<b>Proportion de pluriactifs</b>	34 %	38 %	33 %
<b>Proportion d'installés en nom personnel</b>	45 %	55 %	81 %
<b>Superficie moyenne</b>	35,0 ha	24,3 ha	41,4 ha
<b>Activité de production dominante</b>	Grandes cultures (16 %)	Grandes cultures (18 %)	Grandes cultures (19 %)

Source : CCMSA

### Une majorité d'installations sous forme sociétaire

Depuis 2005, l'installation sous forme sociétaire est devenue majoritaire chez les jeunes installés et se stabilise entre 55 % et 57 % de 2012 à 2018. En 2019, 55,2 % des jeunes s'établissent en société avec une prédilection croissante pour les GAEC et les EARL (respectivement 25,6 % et 17,6 % des installations).

Le transfert entre époux se réalise majoritairement sous une forme juridique en nom personnel (81,1 % des installations en 2019 après 83,7 % en 2018). Pour les autres installés tardifs (hors transfert entre époux), la forme sociétaire est légèrement minoritaire (45 % des installations).

### Le taux de pluriactivité est constant

En 2019, 34,9 % des installés – jeunes ou tardifs – se déclarent pluriactifs, proportion stable par rapport à 2018 et 2017. Un chef d'exploitation est dit pluriactif dès lors qu'il exerce plusieurs activités dont l'une au moins est agricole.

Parmi les installés de 40 ans et moins, le taux de pluriactivité masculin diminue légèrement pour atteindre 35,2 % en 2019 (après 35,7 % en 2018 et 36,4 % en 2017), alors que celui des femmes diminue d'un point pour s'établir à 31,5 % (après 32,5 % en 2018).

Parmi les installés de plus de 40 ans, le taux de pluriactivité des hommes est de 30,5 % lorsqu'il y a un transfert entre époux, soit 5,2 points de moins qu'en 2018. En l'absence de transfert, il s'élève à 38,9 % en 2019 (après 41,0 % en 2018).

Pour les femmes de plus de 40 ans, lorsqu'il y a un transfert, le taux de pluriactivité progresse de 2,4 points (34,1 % en 2019 après 31,7 % en 2018). La pluriactivité augmente pour atteindre 37,9 % en l'absence d'une succession du conjoint (35,3 % en 2018).

### Un taux de féminisation relativement stable parmi les jeunes installés

Parmi l'ensemble des installés, le taux de féminisation s'élève à 39,7 % (après 40,2 % en 2018 et 40,1 % en 2017).

Depuis quinze ans, la proportion de femmes parmi les jeunes installés oscille entre 27 % et 31 %. En 2019, la part de cet effectif représente 30,5 % (après 30,6 % en 2018 et 28,8 % en 2017).

Parmi les installations tardives hors transfert entre époux, la part des femmes, toujours majoritaires, baisse de 6,4 points (53,4 % en 2019 après 59,8 % cinq ans plus tôt).

Les installations par transfert entre époux concernent très majoritairement les femmes (89,1 % en 2019), en baisse de 1,3 point sur un an.

### Le taux de renouvellement des chefs d'exploitation s'élève à 3,1 %

Le taux de renouvellement est le rapport entre le nombre total de nouveaux installés (hors installations issues d'un transfert) et le nombre de chefs d'exploitation déjà en exercice l'année précédente.

En 2019, le nombre de nouveaux installés hors transfert s'élève à 12 656 personnes. En 2018, 412 404 chefs d'exploitation sont recensés. Par conséquent, le taux de renouvellement s'établit à 3,1 %, un taux identique aux années précédentes.

**Sigles :** GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun, EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée.

**Contact :** Guillaume Prevostat – DSEF Département Cotisations, Tarification et Fonds – [prevostat.guillaume@ccmsa.msa.fr](mailto:prevostat.guillaume@ccmsa.msa.fr)

Télécharger les données au format Excel : 

**Tableau 1 : Evolution du nombre de patients en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge**

		Evolution ACM à fin mai 2020	Ecart par rapport à l'évolution fin février 2020 (en point)	Contribution des tranches d'âge à l'évolution à fin mai 2020	Répartition par classe d'âge à fin mai 2020
<b>Régime Agricole</b>	moins de 20 ans	- 1,0 %	- 2,3 pts	-0,2 pt	19 %
	20-64 ans	- 0,1 %	- 1,3 pt	0,0 pt	47 %
	65 ans et plus	- 2,5 %	+ 0,0 pt	-0,8 pt	34 %
	<b>Total</b>	<b>- 1,1 %</b>	<b>- 1,1 pt</b>	<b>-1,1 pt</b>	<b>100 %</b>
<b>dont non-salariés 42 %</b>	moins de 20 ans	- 3,0 %	- 2,1 pts	-0,3 pt	11 %
	20-64 ans	- 2,8 %	- 1,1 pt	-0,9 pt	34 %
	65 ans et plus	- 4,3 %	- 0,2 pt	-2,4 pts	55 %
	<b>Total</b>	<b>- 3,6 %</b>	<b>- 0,7 pt</b>	<b>-3,6 pts</b>	<b>100 %</b>
<b>dont salariés 58 %</b>	moins de 20 ans	- 0,3 %	- 2,5 pts	-0,1 pt	24 %
	20-64 ans	+ 1,0 %	- 1,5 pt	0,6 pt	57 %
	65 ans et plus	+ 1,2 %	+ 0,1 pt	0,2 pt	19 %
	<b>Total</b>	<b>+ 0,7 %</b>	<b>- 1,5 pt</b>	<b>0,7 pt</b>	<b>100 %</b>

Source : CCMSA

## Recul du nombre de patients au régime agricole en lien avec la crise sanitaire du Covid-19

Le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville, comptabilisé sur une année complète mobile (ACM), diminue de 1,1 % fin mai 2020 comparé à la même période de l'année précédente (après une stabilité observée fin février 2020). L'effectif recule de 3,6 % chez les non-salariés (après une baisse de 2,9 % fin février) et il augmente de 0,7 % chez les salariés (après une croissance de 2,2 % en février). Ces évolutions sont marquées par un nombre de patients particulièrement bas sur la période de mars à mai 2020 s'expliquant par la crise sanitaire et les mesures de confinement ayant entraîné une baisse ou un report des soins non urgents.

La pandémie a particulièrement impacté le recours aux soins des moins de 20 ans. L'évolution du nombre de patients de cette classe d'âge est de 2,3 points inférieure à celle observée fin février 2020 (- 1,0 % fin mai après une croissance de 1,3 % fin février). Cet impact s'observe dans les deux régimes agricoles (non-salariés : - 3,0 % fin mai après - 0,9 % fin février ; salariés : - 0,3 % fin mai après 2,2 % fin février).

L'évolution du nombre de patients de la classe d'âge des actifs (20-64 ans) a également été marquée par la pandémie, avec une baisse de 0,1 % fin mai après une croissance de 1,2 % fin février 2020. Chez les non-salariés, l'effectif diminue de 2,8 % (après - 1,7 % fin février) alors qu'il augmente de 1,0 % chez les salariés agricoles (après + 2,5 % fin février).

En revanche, la crise sanitaire a eu moins d'effet sur l'évolution des patients âgés de 65 ans ou plus et sur l'évolution des patients en affection de longue durée (ALD). Cela peut s'expliquer par l'état de santé de ces patients qui nécessite une meilleure continuité des soins.

A fin mai 2020, le nombre de patients âgés de 65 ans ou plus diminue de 2,5 % (- 4,3 % chez les non-salariés et + 1,2 % chez les salariés), une évolution similaire à celle observée en février.

La patientèle en ALD augmente de 0,2 % (- 2,1 % chez les non-salariés et 3,9 % chez les salariés) après une évolution de 0,8 % fin février 2020.

**Sigles :** ACM : Année complète mobile, ALD : Affection de Longue Durée, COVID-19 : Corona Virus Disease 2019.

**Contact :** Audrey Hengel - DSEF Département Prestations maladie – [hengel.audrey@cmsa.msa.fr](mailto:hengel.audrey@cmsa.msa.fr)

# Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin mai 2020

Tableau 2 : Evolution des remboursements de soins de ville du régime agricole en date de soins

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins à fin mai 2020 avec les remboursements à fin juil 2020	Montants bruts (en M€)	Evolution ACM CVS-CJO (en %)			Contribution (en point)		
		Régime agricole	Non-Salariés	Salariés	Régime agricole	Non-Salariés	Salariés
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>4 595,5</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-4,3%</b>	<b>+2,0%</b>	<b>-1,3 pt</b>	<b>-4,3 pt</b>	<b>+2,0 pt</b>
Honoraires des médecins libéraux	803,3	-5,7%	-8,2%	-3,2%	-1,1 pt	-1,5 pt	-0,6 pt
- Médecins généralistes	285,7	-7,0%	-9,4%	-4,5%	-0,5 pt	-0,6 pt	-0,3 pt
- Médecins spécialistes	517,6	-5,0%	-7,6%	-2,5%	-0,6 pt	-0,8 pt	-0,3 pt
Dentistes	125,6	-12,1%	-14,4%	-10,4%	-0,4 pt	-0,4 pt	-0,4 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	902,9	-3,6%	-4,2%	-2,6%	-0,7 pt	-1,1 pt	-0,4 pt
dont Masseurs-kinésithérapeutes	190,8	-14,0%	-15,0%	-12,6%	-0,7 pt	-0,8 pt	-0,5 pt
dont Infirmiers	683,7	+0,2%	-0,9%	+2,8%	+0,0 pt	-0,2 pt	+0,3 pt
Laboratoires	162,9	-3,7%	-5,8%	-1,2%	-0,1 pt	-0,2 pt	-0,0 pt
Frais de transports	252,5	-10,8%	-12,6%	-8,4%	-0,7 pt	-0,9 pt	-0,4 pt
Indemnités journalières maladie	432,6	+21,1%	+12,3%	+23,1%	+1,6 pt	+0,3 pt	+3,0 pt
Médicaments :	1 217,1	+0,8%	-0,7%	+2,7%	+0,2 pt	-0,2 pt	+0,7 pt
- Médicaments délivrés en ville	1 112,0	+1,1%	-0,7%	+3,2%	+0,2 pt	-0,2 pt	+0,7 pt
- Médicaments rétrocedés	105,1	-1,2%	-0,4%	-2,0%	-0,0 pt	-0,0 pt	-0,0 pt
LPP	421,7	-2,4%	-3,7%	-0,5%	-0,2 pt	-0,4 pt	-0,0 pt

Source : CCMSA

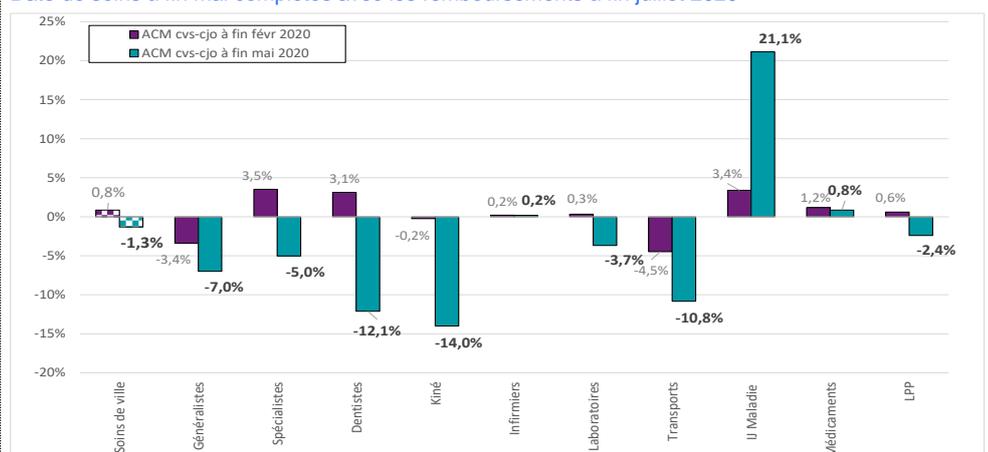
## Soins de ville : retournement de conjoncture lié à l'épidémie de Covid

Les dépenses de **soins de ville** du régime agricole, corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables, diminuent de **1,3 %** sur douze mois glissants à fin mai 2020, après + 0,8 % à fin février.

Seuls les versements d'**IJ maladie** s'accroissent, en hausse de 21,1 % à fin mai 2020 (soit + 17,7 pts par rapport à fin février). Pour les autres postes, les remboursements marquent le pas, les plus importants replis concernant les soins des **dentistes** (- 12,1 %), ceux des **masseurs-kinésithérapeutes** (- 14,0 %) et les frais de **transports** de patients (- 10,8 %).

## Graphique 1 : Soins de ville : évolution ACM par grand poste

Date de soins à fin mai complétés avec les remboursements à fin juillet 2020



Source : CCMSA

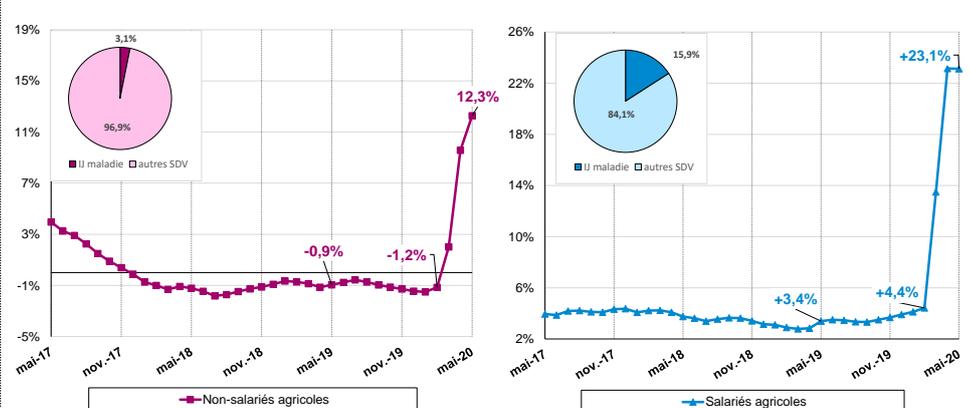
## Forte croissance des indemnités journalières (IJ) maladie

À partir du mois de mars 2020, les versements d'IJ maladie explosent du fait des assurés malades mais également de ceux en IJ dérogatoires (personnes à risques, parents).

Dans le régime des **non-salariés**, les versements, en baisse de 1,2 % à fin février 2020, bondissent sur trois mois et atteignent **12,3 %** à fin mai.

Dans le régime des **salariés**, l'ampleur du rebond est encore plus importante, les versements passant d'une croissance de 4,4 % à fin février à **23,1 %** à fin mai 2020. L'accélération des versements s'arrête néanmoins dès le mois de mai, avec le basculement des personnes en IJ dérogatoires vers le chômage partiel.

## Graphique 2 : Versements d'indemnités journalières maladie par régime (date de soins cvs-cjo - évolution ACM)



Source : CCMSA

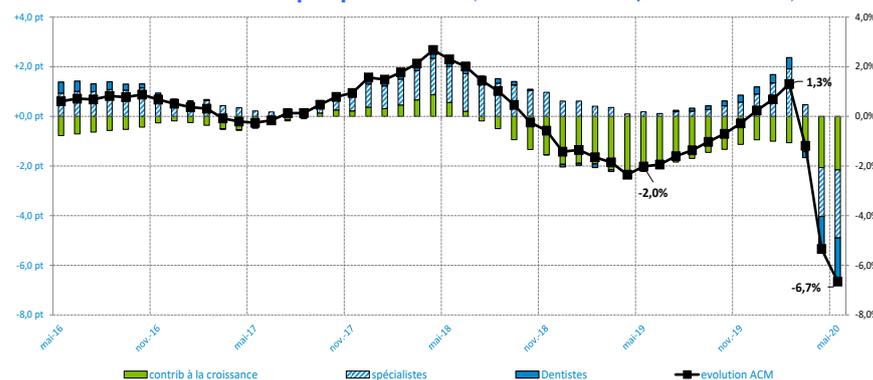
# Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin mai 2020

## Honoraires : chute des remboursements différente selon les professions

En hausse de 1,3 % à fin février 2020, les remboursements d'honoraires médicaux et dentaires plongent à partir de mars jusqu'à atteindre un recul de 6,7 % à fin mai.

En avril, en plein confinement, les remboursements d'honoraires de généralistes se sont situés environ 30 % en deçà de leur niveau d'avril 2019, malgré l'essor des téléconsultations. Pour les spécialistes, les remboursements d'honoraires ont été divisés par deux sur le mois d'avril par rapport au même mois de 2019. S'agissant des remboursements des soins de dentistes, l'activité a été quasiment nulle (- 93,5 % sur le mois), les cabinets dentaires étant fermés.

Graphique 3 : Honoraires des médecins et dentistes : évolution et contribution par profession (date de soins cvs-cjo - évolution ACM)

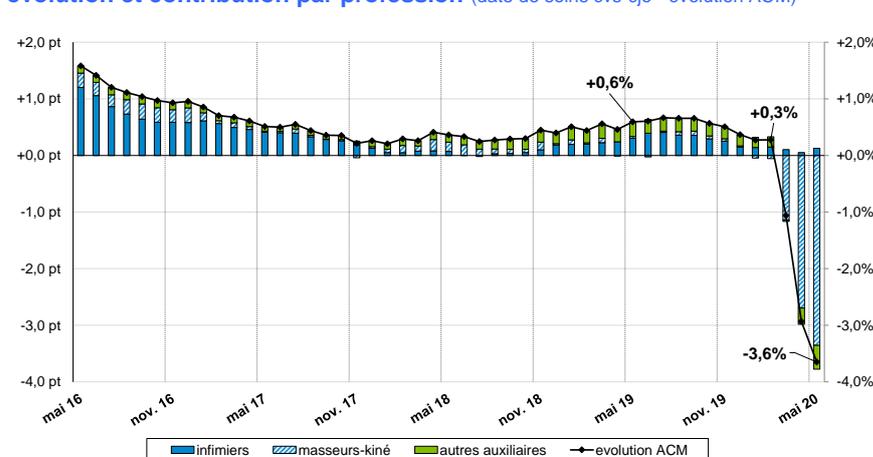


Source : CCMSA

## Baisse conséquente des remboursements de soins d'auxiliaires médicaux

Le repli des remboursements de soins d'auxiliaires médicaux (- 3,6 % à fin mai 2020) est limité par l'activité des infirmiers qui s'est maintenue tout au long du confinement. Ainsi, les soins infirmiers maintiennent leur rythme de croissance contenue à fin mai (+ 0,2 %). A contrario, l'activité des autres professions s'est effondrée, avec en particulier la fermeture des cabinets de masso-kinésithérapie, dont les remboursements de soins diminuent de 14,0 % à fin mai (après - 0,2 % à fin février). Pour les autres auxiliaires, le retournement de conjoncture est encore plus radical, avec une évolution passant de 5,3 % à fin février à - 12,0 % à fin mai 2020.

Graphique 4 : Honoraires des auxiliaires médicaux : évolution et contribution par profession (date de soins cvs-cjo - évolution ACM)



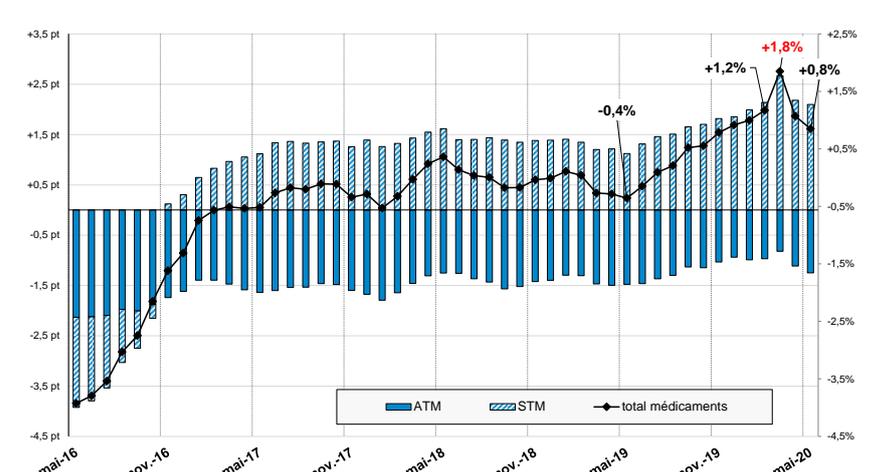
Source : CCMSA

## Remboursements de médicaments : un profil mensuel atypique

En mars 2020, les remboursements de médicaments (délivrés en ville et rétrocedés) ont enregistré un pic sur les premiers jours de confinement, les patients suivant une médication de longue durée ayant pu constituer des stocks de leur traitement habituel. Ce rebond a essentiellement été porté par les médicaments sans ticket modérateur mais s'est aussi traduit par une moindre baisse des médicaments avec ticket modérateur.

Les remboursements de médicaments se sont ainsi accélérés en mars 2020 (+ 1,8 % sur douze mois après 1,2 % à fin février), puis ont nettement ralenti sur les deux mois suivants, sans pour autant chuter comme les autres postes de soins de ville. À fin mai 2020, la progression des remboursements se maintient à 0,8 %.

Graphique 5 : Médicaments : évolution et contribution avec ou sans ticket modérateur (date de soins cvs-cjo évolution ACM)



Source : CCMSA

Sigles : ACM : année complète mobile, COVID-19 : Corona Virus Disease 2019, CVS-CJO : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables, IJ : Indemnités Journalières.

Contact : Cécile Prévot - DSEF Département Prestations maladie – [prevot.cecile@ccmsa.msa.fr](mailto:prevot.cecile@ccmsa.msa.fr)

Télécharger les données au format Excel :

# Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin mai 2020

**Tableau 3 : Evolution des remboursements de cliniques du régime agricole en date de soins**

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins à fin mai 2020 avec les remboursements à fin juillet 2020	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Evolution ACM (en %)	Poids du poste (en %)	Contribution (en points)	Evolution ACM (en %)	Poids du poste (en %)	Contribution (en points)	Evolution ACM (en %)	Poids du poste (en %)	Contribution (en points)
<b>TOTAL CLINIQUES</b>	<b>-5,7%</b>	<b>100%</b>	<b>-5,7</b>	<b>-7,9%</b>	<b>100%</b>	<b>-4,6</b>	<b>-2,8%</b>	<b>100%</b>	<b>-1,2</b>
<b>MCO : Activité de médecine, chirurgie, obstétrique</b>	<b>-6,4%</b>	<b>83%</b>	<b>-5,4</b>	<b>-8,6%</b>	<b>84%</b>	<b>-4,2</b>	<b>-3,5%</b>	<b>82%</b>	<b>-1,2</b>
Part tarif (*)	-6,7%	69%	-4,7	-8,6%	69%	-3,5	-4,2%	69%	-1,2
Médicaments en sus	10,2%	5%	0,5	5,0%	4%	0,1	15,3%	6%	0,3
Dispositifs médicaux en sus	-11,9%	9%	-1,1	-13,0%	10%	-0,8	-9,9%	7%	-0,3
<b>SSR : soins de suite et de réadaptation (**)</b>	<b>-2,3%</b>	<b>14%</b>	<b>-0,3</b>	<b>-3,7%</b>	<b>15%</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,4%</b>	<b>13%</b>	<b>0,0</b>
<b>Psychiatrie</b>	<b>-0,9%</b>	<b>3%</b>	<b>0,0</b>	<b>-8,7%</b>	<b>2%</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,3%</b>	<b>5%</b>	<b>0,1</b>

(\*) Part tarif : comprend les frais de séjours en médecine, chirurgie, obstétrique (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

(\*\*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

ACM : année complète mobile

Source : CCMSA

## Diminution des montants remboursés pour les soins effectués en cliniques en lien avec l'épidémie de Covid-19

Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques, comptabilisés sur une année complète mobile et corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) en date de soins, diminuent de 5,7 % fin mai 2020 (après une croissance de 1,4 % fin février).

Cette baisse s'explique par des montants remboursés aux mois de mars à mai 2020 particulièrement bas par rapport à l'année précédente (- 19,2 % en mai, après - 38,8 % en avril et - 25,4 % en mars) du fait d'un report des hospitalisations non urgentes dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19.

Les dépenses baissent de 7,9 % dans le régime des non-salariés et de 2,8 % dans le régime des salariés.

Le recul des remboursements s'observe pour tous les types d'activité :

- Les activités de médecine, chirurgie, obstétrique : - 6,4 %
- Les soins de suite et de réadaptation : - 2,3 %
- La psychiatrie : - 0,9 %.

## Baisse des remboursements de soins en médecine, chirurgie et obstétrique

Les dépenses liées aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) diminuent de 6,4 % fin mai, après une croissance de 1,1 % fin février 2020.

Les évolutions sont contrastées selon les postes de dépenses :

- La part tarif (comprenant principalement les frais de séjours -hors liste en sus-, l'hospitalisation à domicile et la dialyse) diminue de 6,7 % (- 8,6 % chez les non-salariés et - 4,2 % chez les salariés).
- Les dépenses de médicaments en sus restent en forte croissance (+ 10,2 %), l'impact de la pandémie étant compensé par celui de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication.
- Les remboursements de dispositifs médicaux en sus connaissent un fort repli de 11,9 % (- 13,0 % chez les non-salariés et - 9,9 % chez les salariés).

Le poste MCO, qui représente 83 % des dépenses de cliniques, contribue à la baisse des remboursements à hauteur de 5,4 points.

## Recul des remboursements de soins de suite et de réadaptation

Les frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR) hors dotation modulée à l'activité (DMA) reculent de 2,3 % fin mai, après une croissance de 2,4 % fin février 2020.

La baisse s'observe principalement dans le régime des non-salariés (- 3,7 %) et, dans une moindre mesure, dans le régime des salariés (- 0,4 %)

Le poste SSR, qui représente 14 % des dépenses de cliniques, contribue à la baisse des remboursements à hauteur de 0,3 point.

## Baisse des remboursements de psychiatrie

Les frais de séjours en psychiatrie baissent de 0,9 % fin mai, après une croissance de 3,4 % fin février.

Le recul est marqué dans le régime des non-salariés (- 8,7 %) tandis que les dépenses sont en hausse dans le régime des salariés (+ 3,3 %).

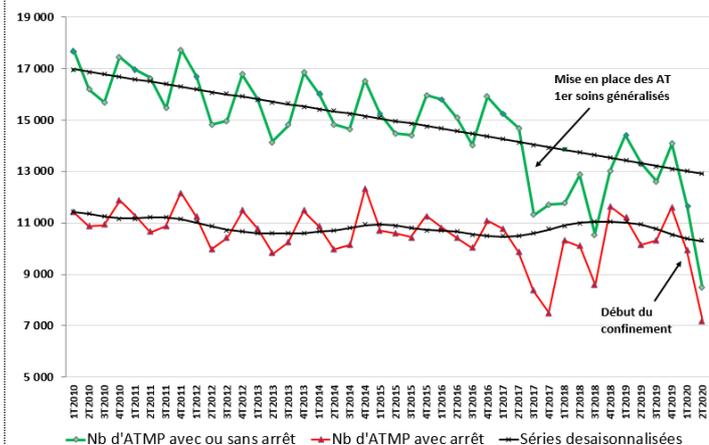
Du fait du faible poids du poste (3 %), les évolutions sont très volatiles et contribuent faiblement à l'évolution totale des dépenses de cliniques.

**Sigles** : ACM : année complète mobile, COVID-19 : Corona Virus Disease 2019, CVS-CJO : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables, DMA : dotation modulée à l'activité, HAD : hospitalisation à domicile, MCO : médecine, chirurgie, obstétrique, SSR : soins de suite et de réadaptation.

**Contact** : Audrey Hengel - DSEF Département Prestations maladie – [hengel.audrey@ccmsa.msa.fr](mailto:hengel.audrey@ccmsa.msa.fr)

## Accidents du travail et maladies professionnelles des salariés agricoles au 2<sup>e</sup> trimestre 2020

**Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) avec arrêt**



Source : CCMSA

**Chute du nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) avec arrêt au 2<sup>e</sup> trimestre 2020**

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, 8 494 ATMP ont donné lieu à un premier versement de soins de santé ou d'indemnités journalières, en baisse de 36,4 % sur un an.

Le nombre d'ATMP ayant donné lieu à un premier versement d'indemnités journalières s'établit à 7 164 et diminue de près de 30,0 % sur un an. Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles avec arrêt diminue respectivement de 27,6 % et 43,3%. Le nombre d'accidents de trajet avec arrêt recule de 35,5 %.

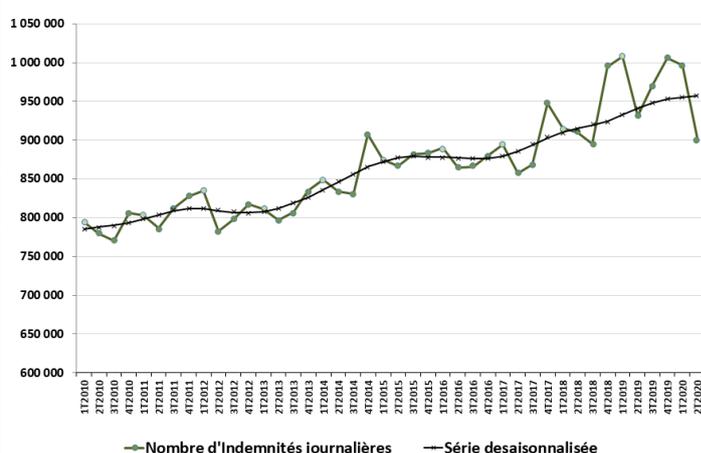
Les mesures de confinement ont entraîné un recours moindre aux soins, les délais d'instruction des dossiers d'ATMP ont été reportés et la baisse d'activité a eu un impact sur le nombre de déclarations.

Ces évolutions sont consécutives à la crise sanitaire (Covid-19) sans que l'on puisse distinguer toutefois la part liée à la baisse réelle de l'activité des non-salariés agricoles de celle liée à un effet de gestion au sein des caisses de la MSA.

**Diminution du nombre de jours indemnisés de 3,2 %**

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le nombre d'indemnités journalières baisse de 3,2 % sur un an. La moindre baisse du nombre d'indemnités journalières par rapport au nombre d'ATMP avec arrêt s'explique par la structure des indemnités journalières. En effet, le nombre d'indemnités journalières versées pour les 28 premiers jours d'arrêt diminue de 23 % tandis que le nombre d'IJ « majorées », comptabilisées à partir du 29<sup>e</sup> jour d'arrêt, augmente de 3,3 % sur un an.

**Graphique 2 : Evolution du nombre de jours indemnisés**



Source : CCMSA

**Diminution du montant des prestations versées de 2,1 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2020**

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le montant global des prestations ATMP s'élève à 124,6 millions d'euros, en baisse de 2,1 % sur un an. Les prestations de soins de santé diminuent de 40,1 %. Ce recul est lié au non recours aux soins pendant le confinement. Les indemnités journalières progressent de 0,8 % et atteignent 45,5 millions d'euros. L'impact de la crise sanitaire est plus faible compte tenu du poids des anciens ATMP dans les dépenses d'indemnités journalières.

Les prestations d'incapacité permanente (y compris celles concernant l'ex-FCATA), versées aux victimes d'ATMP qui ont un taux d'incapacité permanente (IPP), s'élèvent à 75 millions d'euros, en baisse de 0,3 % sur un an. La crise sanitaire a principalement eu un impact sur les indemnités en capital (taux d'IPP inférieur à 10 %) avec une diminution du montant des prestations de 24,0 %. Le montant de rentes payées (taux supérieur ou égal à 10 %) progresse légèrement (+ 0,4 %).

**Tableau 1 : Evolution du montant des prestations ATMP (soins de santé, indemnités journalières, incapacité permanente)**

	Montant au 2T20 (en millions d'euros)	Evolution 2T2020/2T2019	Evolution 2T2019/2T2018
Soins de santé	4,2	-40,1%	-1,7%
Indemnités journalières	45,5	0,8%	7,9%
Incapacité permanente	75,0	-0,3%	-0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>124,6</b>	<b>-2,1%</b>	<b>2,5%</b>

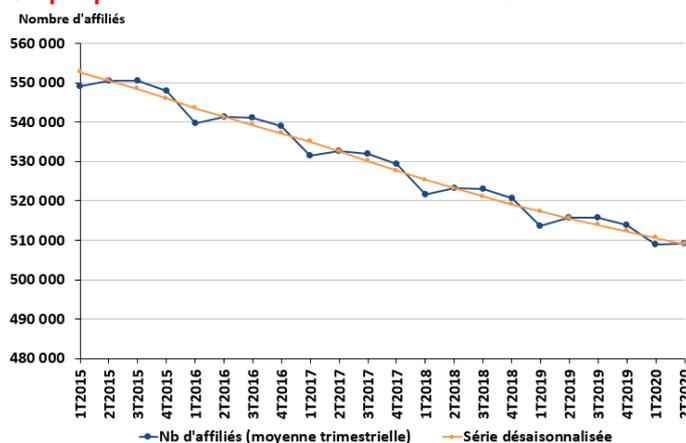
Source : CCMSA

**Sigles** : ATMP : accident du travail, accident de trajet et maladie professionnelle, COVID-19 : Corona Virus Disease 2019, FCATA : fonds commun des accidents du travail agricole, ce fonds regroupe les rentes et allocations versées aux exploitants et salariés agricoles victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle constatés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1973 et celles versées aux exploitants victimes d'un accident du travail entre juillet 1973 et mars 2002, dans le cas d'une souscription à une assurance facultative. IPP : incapacité permanente partielle, MSA : Mutualité Sociale Agricole.

**Contact** : Karine Danthez - DSEF Département Cotisations, Tarification et Fonds - [danthez.karine@ccmsa.msa.fr](mailto:danthez.karine@ccmsa.msa.fr)

## Accidents du travail et maladies professionnelles des non-salariés agricoles au 2<sup>e</sup> trimestre 2020

**Graphique 1 : Evolution du nombre d'affiliés à l'ATEXA**



Source : CCMSA

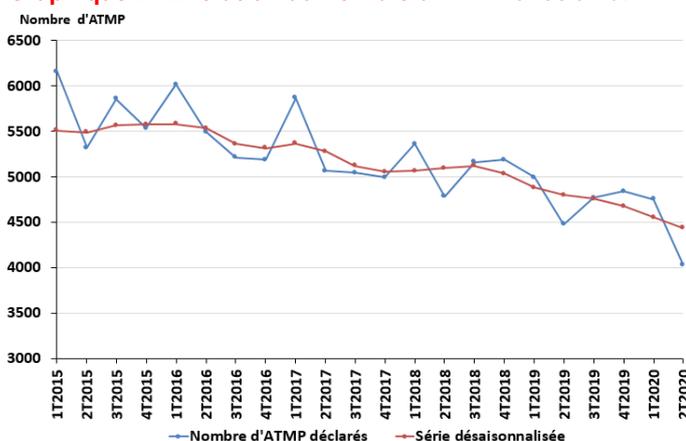
### Stabilité du nombre d'affiliés à l'ATEXA

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le nombre d'affiliés à l'ATEXA s'élève à 509 124 personnes, en baisse de 0,1 % par rapport au trimestre précédent et de 1,3 % sur un an.

Le nombre de chefs d'exploitation atteint 423 662 (correspondant à 83,2% de l'ensemble des affiliés du régime). Cet effectif est stable par rapport au trimestre précédent mais il diminue de 1,5 % sur un an.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, l'effectif des collaborateurs s'élève à 23 090 (correspondant à 4,6 % des affiliés), en légère hausse sur un trimestre (+ 0,2 %). Le nombre d'aides familiaux atteint 3 264 (correspondant à 0,6 % des affiliés), en hausse de 1,3 % par rapport au trimestre précédent. Les cotisants solidaires, au nombre de 59 108 effectifs (correspondant à 11,6 % des affiliés), progressent de 0,2 % sur le trimestre.

**Graphique 2 : Evolution du nombre d'ATMP avec arrêt**



Source : CCMSA

### 4 028 ATMP déclarés au 2<sup>e</sup> trimestre 2020

Au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2020, 4 028 ATMP ont été dénombrés, en baisse de 10,0 % sur un an. Les accidents du travail diminuent de 9,3 % tandis que le nombre de maladies professionnelles est en diminution de 17,1 %.

### 1 880 ATMP avec arrêt au 2<sup>e</sup> trimestre 2020

Le nombre d'ATMP avec arrêt s'élève à 1 880, soit 45 % de moins qu'au cours du second trimestre 2019. Le nombre d'ATMP avec arrêt est en baisse de 45 % pour les accidents du travail et de 58 % pour les maladies professionnelles.

### 109 nouvelles rentes attribuées au 2<sup>e</sup> trimestre 2020

Le nombre de nouvelles rentes attribuées recule de 65 % sur un an.

Ces fortes baisses sont consécutives à la crise sanitaire : les délais d'instruction des dossiers d'ATMP ont été reportés et la baisse d'activité a eu un impact sur le nombre de déclarations et de rentes.

### Diminution de 2,8 % du montant des prestations versées au 2<sup>e</sup> trimestre 2020

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le montant global des prestations s'élève à 25,5 millions d'euros, en baisse de 2,8 %. Les prestations de soins de santé diminuent de 38,1 %. Ce recul est lié au non recours aux soins pendant le confinement. Les indemnités journalières diminuent de 2,1 % et atteignent 9,8 millions d'euros. L'impact de la crise sanitaire est plus faible compte tenu du poids des anciens ATMP dans les dépenses d'indemnités journalières.

Les prestations d'incapacité permanente (y compris celles concernant l'ex-FCATA), versées aux victimes d'ATMP qui ont un taux d'incapacité permanente (IPP), s'élèvent à 13,9 millions d'euros, en hausse de 4,6 % sur un an. La crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur le montant des rentes du fait du délai de consolidation des rentes.

**Tableau 1 : Evolution du montant des prestations ATMP (soins de santé, indemnités journalières, incapacité permanente)**

	Montant au 2T20 (en millions d'euros)	Evolution 2T2020/2T2019	Evolution 2T2019/2T2018
Soins de santé	1,8	-38,1%	-5,6%
Indemnités journalières	9,8	-2,1%	2,3%
Incapacité permanente	13,9	4,6%	3,4%
<b>TOTAL</b>	<b>25,5</b>	<b>-2,8%</b>	<b>1,9%</b>

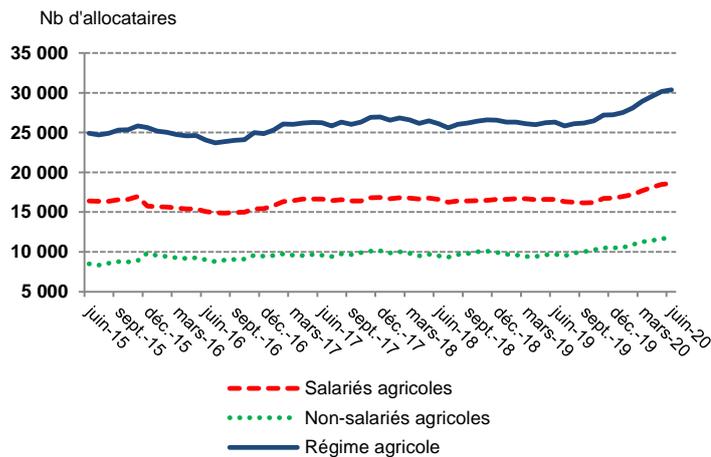
Source : CCMSA

**Sigles** : ATEXA : accident du travail des exploitants agricoles, ATMP : accident du travail, accident de trajet et maladie professionnelle, COVID-19 : Corona Virus Disease 2019, FCATA : Fonds Commun des Accidents du Travail Agricole, ce fonds regroupe les rentes et allocations versées aux exploitants et salariés agricoles victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle constatés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1973 et celles versées aux exploitants victimes d'un accident du travail entre juillet 1973 et mars 2002, dans le cas d'une souscription à une assurance facultative, IJ : indemnités journalières, IPP : indemnité partielle permanente.

Contact : Karine Danthez - DSEF Département Cotisations, Tarification et Fonds - [danthez.karine@ccmsa.msa.fr](mailto:danthez.karine@ccmsa.msa.fr)

## Famille : Revenu de solidarité active et prime d'activité au 2<sup>e</sup> trimestre 2020

**Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa selon le régime agricole**



Source : CCMSA

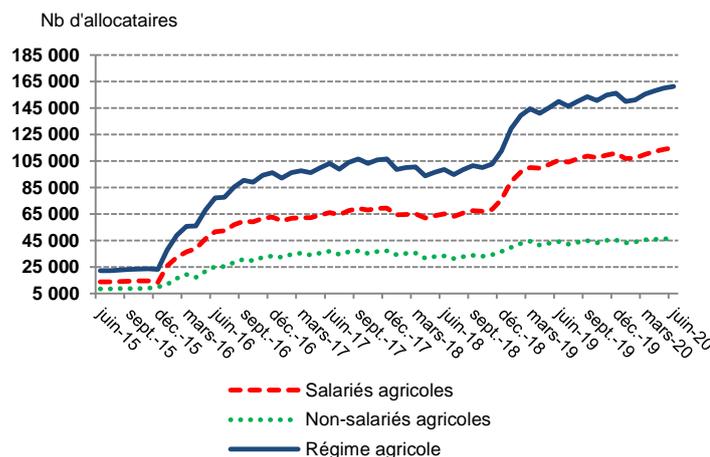
**La hausse du nombre d'allocataires du rSa se poursuit en juin 2020**

En juin 2020, le nombre d'allocataires du **revenu de solidarité active (rSa)** au régime agricole s'établit à 30 391 en France métropolitaine et Saint-Barthélemy. Les effectifs augmentent de 15,5 % sur un an, après 10,8 % au trimestre précédent.

Au régime des salariés agricoles, 18 624 allocataires ont perçu le rSa au mois de juin 2020. Ils représentent 61,3 % des bénéficiaires du régime agricole. Les effectifs progressent de 12,1 % entre juin 2019 et juin 2020, après une hausse de 5,9 % au trimestre précédent.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre d'allocataires s'établit à 11 767 en juin 2020 (38,7 % des bénéficiaires du régime agricole), en forte hausse de 21,3 % sur un an.

**Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa activité et de la prime d'activité selon le régime agricole**



Source : CCMSA

**La croissance du nombre d'allocataires de la prime d'activité s'accélère en juin 2020**

En juin 2020, le nombre d'allocataires de la **prime d'activité** au régime agricole s'élève à 161 285. Sur un an, la progression de ces effectifs est identique au trimestre précédent (+ 7,7 %).

Au mois de juin 2020, 114 968 foyers ont bénéficié de la prime d'activité au régime des salariés agricoles, en hausse de 9,0 % sur un an (après + 10,0 % en mars 2020 et + 46,1 % en décembre 2019). Ces effectifs représentent 71,3 % des bénéficiaires du régime agricole.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre d'allocataires de la prime d'activité s'élève à 46 317 en juin 2020 (28,7 % des bénéficiaires du régime agricole), en hausse de 4,7 % sur un an (après 2,6 % au trimestre précédent et 23,4 % en décembre 2019).

Ces évolutions résultent des mesures prises par le gouvernement relatives au maintien du paiement des prestations aux allocataires entre le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Ces mesures entraînent le maintien des allocataires en fin de droits.

Sigles : rSa : revenu de solidarité active.

Contact : Boukary Ouedraogo - DSEF Prestations Retraite- Famille- ORPA- [ouedraogo.boukary@ccmsa.msa.fr](mailto:ouedraogo.boukary@ccmsa.msa.fr)

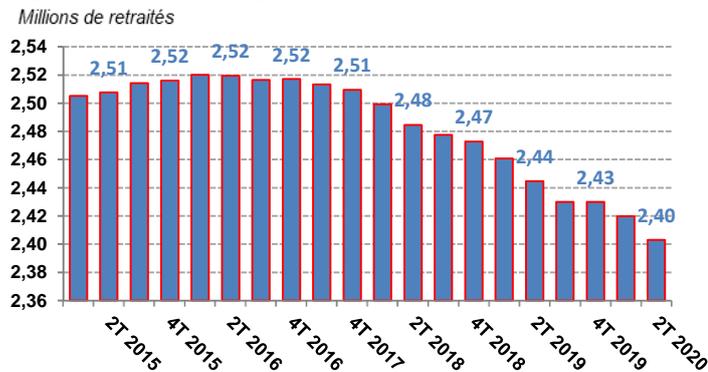
Télécharger les données au format Excel : 

# Retraite : Effectifs retraités et montant des pensions au 2<sup>e</sup> trimestre 2020

## Au 30 juin 2020, les effectifs de retraités du régime des salariés agricoles diminuent de 1,7 % sur un an

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, 2,4 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles, un effectif en baisse de 1,7 % sur un an. Ce recul du nombre de bénéficiaires est lié principalement à la mise en place de la Liquidation unique des régimes alignés (Lura) au 1<sup>er</sup> juillet 2017.

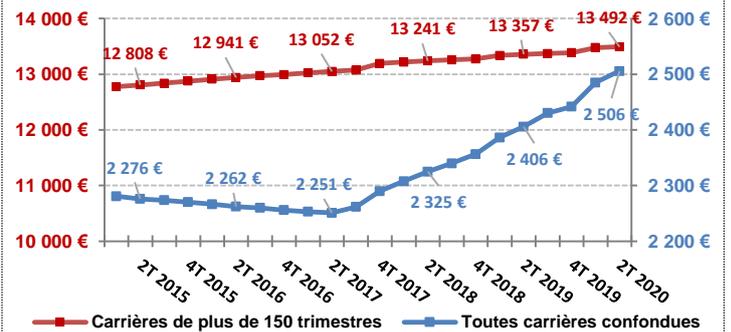
### Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des salariés agricoles



Source : CCMSA

L'effectif de nouveaux retraités au régime des salariés agricoles diminue de 1,4 % sur un an. Comparativement au second trimestre 2019, cette évolution représente 160 nouveaux bénéficiaires. Ce faible accroissement est expliqué par les effets de la Lura qui amoindrit le nombre de nouveaux retraités au régime des salariés agricoles liquidés par le régime MSA.

## Graphique 2 : Evolution trimestrielle des pensions moyennes annualisées



Source : CCMSA

Avec 13 492 euros bruts, le montant moyen des retraites versé par le régime agricole aux assurés ayant validé plus de 150 trimestres au régime des salariés agricoles est en augmentation de 1,0 % sur un an.

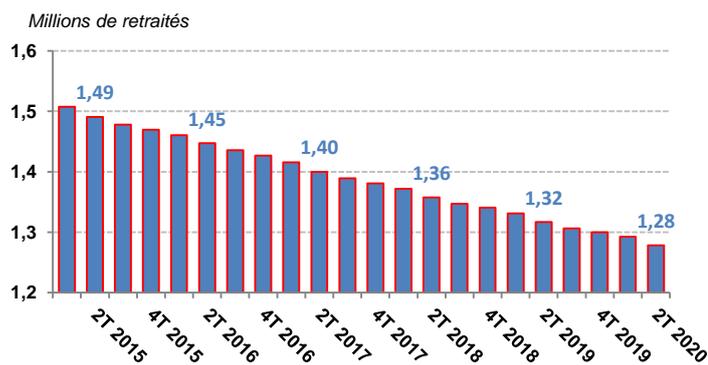
Le montant annuel moyen des pensions, toutes durées de carrière confondues, s'élève à 2 506 euros bruts au cours du second trimestre 2020, en hausse de 4,1 % sur un an. Celui-ci doit être apprécié au regard de la durée de carrière moyenne accomplie en tant que salarié parmi les bénéficiaires : de 36,5 trimestres début 2017 à 40,5 trimestres actuellement (impact Lura).

Au régime des salariés agricoles, 94,2 % des retraités de droits propres sont polypensionnés.

## Au 30 juin 2020, la diminution des effectifs de retraités non-salariés agricoles se poursuit

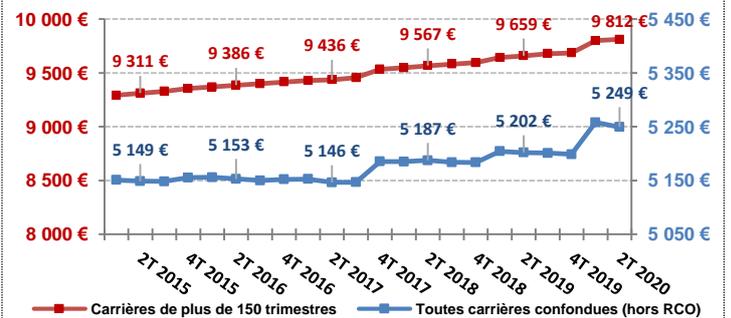
Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, 1,28 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles, un effectif en baisse de 2,9 % sur un an. Ce recul reflète un nombre de décès près de deux fois supérieur aux attributions de droits propres à la retraite. Ce déséquilibre intervient dans un contexte de vieillissement de la population des bénéficiaires de droits non-salariés agricoles. L'âge moyen des bénéficiaires s'élève à 79 ans.

### Graphique 3 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des non-salariés agricoles



Source : CCMSA

## Graphique 4 : Evolution trimestrielle du montant annualisé des pensions non-salariées agricoles (hors RCO)



Source : CCMSA

Au régime des non-salariés agricoles, les retraités ayant effectué une carrière égale ou supérieure à 37,5 années perçoivent une pension annuelle moyenne de base de 9 812 euros bruts, un montant en hausse de 1,6 % sur un an.

Toutes durées de carrière confondues et hors retraite complémentaire obligatoire (RCO), le montant annuel moyen des pensions versées par la MSA s'élève à 5 249 euros bruts, un montant en hausse de 0,9 % sur un an, pour une durée moyenne de 24 ans au sein du régime. Ces montants ne concernent que le régime agricole non-salarié, ils n'intègrent pas les pensions d'autres régimes de retraite perçues par les assurés en raison de leur polyactivité.

Sigles : Lura : Liquidation unique des régimes alignés ; MSA : Mutualité sociale agricole ; RCO : retraite complémentaire obligatoire.

Contact : Aurélie Rouzaut, Jean-Simon Meyer - DSEF Prestations Retraite – [rouzaut.aurelie@ccmsa.msa.fr](mailto:rouzaut.aurelie@ccmsa.msa.fr) – [meyer.jean-simon@ccmsa.msa.fr](mailto:meyer.jean-simon@ccmsa.msa.fr)

MSA Caisse Centrale	Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds
19 rue de Paris	Directrice de la publication : Nadia JOUBERT - <a href="mailto:joubert.nadia@ccmsa.msa.fr">joubert.nadia@ccmsa.msa.fr</a>
CS 50070	Responsable Département Synthèse : David FOUCAUD - <a href="mailto:foucaud.david@ccmsa.msa.fr">foucaud.david@ccmsa.msa.fr</a>
93013 Bobigny Cedex	Responsable Service Financement et gestion du risque, Yannick SEVESTRE - <a href="mailto:sevestre.yannick@ccmsa.msa.fr">sevestre.yannick@ccmsa.msa.fr</a>
	Rédacteurs : C. ROUSSEAU, A. HENGEL, C. PREVOT, K. DANTHEZ, B. OUEDRAOGO, A. ROUZAUT, J-S. MEYER
	Diffusion : C. GAILLARD - <a href="mailto:gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr">gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr</a> , N. FERKAL - <a href="mailto:ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr">ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr</a>

